

À découvrir



PARC CLEMENCEAU

Le parc Clemenceau est un espace convivial à l'abri des arbres. Vous y trouverez la bibliothèque municipale de Chantonnay. Des aires de jeux ont été aménagées pour les enfants.



MOULIN NEUF

Autre fois, le lieu-dit de Moulin Neuf accueillait un moulin et une exploitation agricole. Ils ont dû être détruits en 1950 lors de la construction du barrage de l'Angle Guignard. En guise de compensation, le propriétaire s'est vu construire une minoterie au village de la Tabarière. Aujourd'hui, le lieu-dit est notamment connu pour son hôtel avec vue sur le lac.



LE LAC DE L'ANGLE GUIGNARD

Il y a une soixantaine d'années, l'alimentation des habitants de la région de Chantonnay en eau potable était un problème crucial. On décida donc de dresser un important barrage sur le Grand Lay, à hauteur de l'Angle Guignard. Inauguré en 1951, ce barrage commande aujourd'hui un réservoir naturel de 6 kilomètres de long contenant plus de 2 millions de m³

d'eau et alimentant 62 communes. Outre sa fonction d'alimentation en eau potable, ce lac présente un grand intérêt paysager du fait d'un relief accidenté et pittoresque.



Balisage

Sentier à suivre : N°2 Noir



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay
02 51 94 40 23
tourisme@cc-paysdechantonay.fr
www.paysdechantonay.fr/decouvrir



2 SENTIER DU MOULIN NEUF

Chantonnay

© Sabrina Echappe
© Mehdi Media

Départ

Parking Colbert
(Parc Clemenceau)
à Chantonnay

 9.7 KM

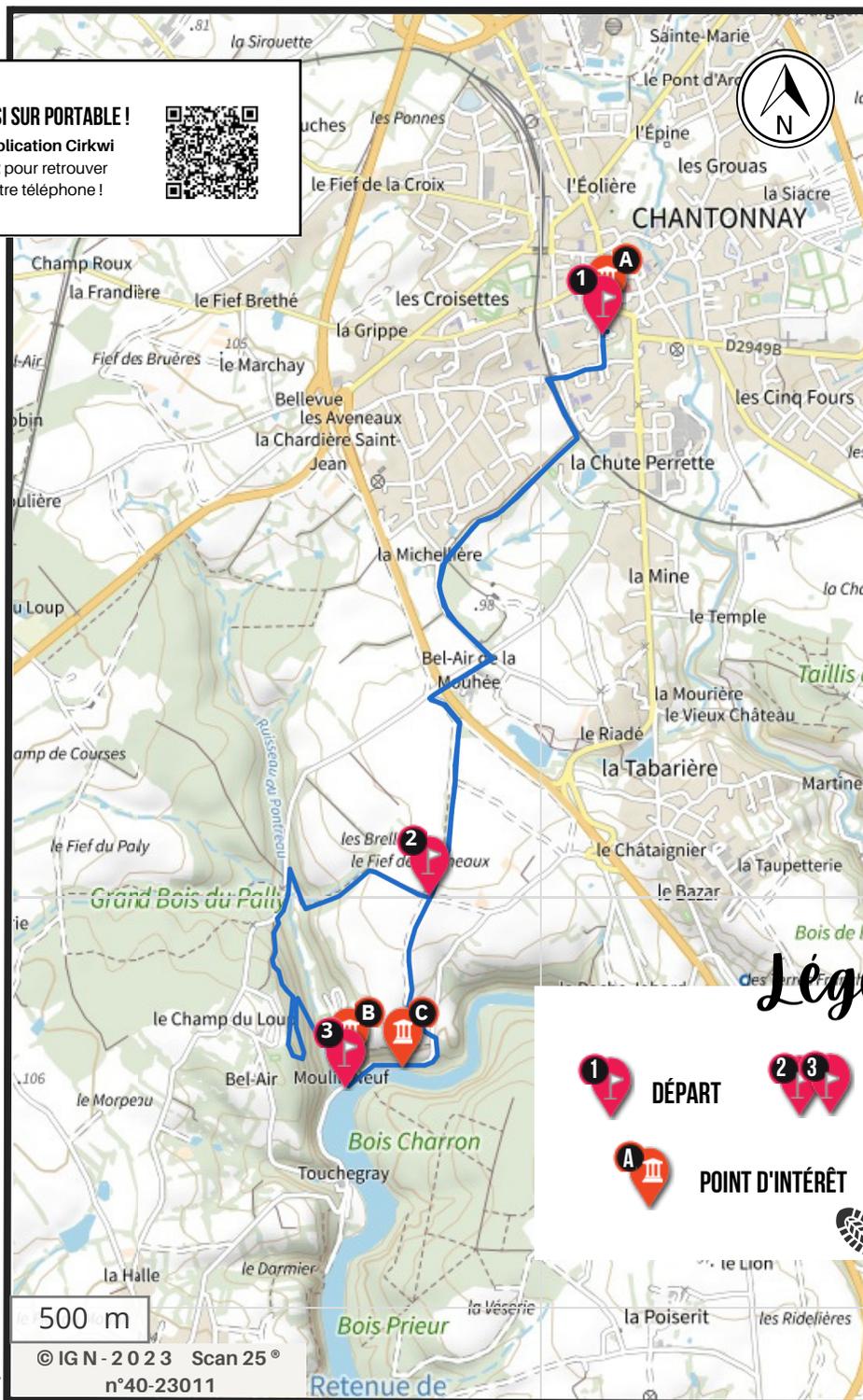
 3H15

 DIFFICILE



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



Le pas à pas

PARKING COLBERT (PARC CLEMENCEAU) - CHANTONNAY

GPS : 46.68478 / -1.05147

1

Sortir du parking et prendre à gauche, **rue Colbert**. Au stop, tourner à droite sur la **rue des Soupirs**. Après le pont, emprunter le chemin à gauche et le suivre pendant 1 km. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et rejoindre le stop 500 m plus loin. Emprunter la route à gauche. Après le pont, emprunter le chemin à gauche pendant 900 m.

2

À l'intersection, prendre à droite. Marcher 200 m puis tourner à gauche. Quelques mètres plus loin, emprunter le chemin à droite et poursuivre sur le chemin en hauteur. À l'intersection des 4 chemins, emprunter celui en face. Après la **station d'épuration**, emprunter le chemin à gauche. Suivre ce chemin pour descendre tout en bas du boisement. Sortir du chemin puis prendre à droite sur le parking. Au bout, tourner à gauche pour longer le lac.

3

Continuer sur cette route pendant 1 km puis prendre le chemin à gauche. Marcher 850 m et rejoindre le chemin du départ. Suivre ce chemin encore 900 m puis prendre à droite. Prendre la prochaine à gauche, après le pont. Suivre cette route puis emprunter le chemin à droite. Continuer sur ce chemin jusqu'à retomber sur l'**avenue des Acacias**. Prendre à droite puis à gauche, **rue Colbert**, et retrouver le point de départ.

